

Rapport d'activité pour l'année 2004

L'année 2004 a été marquée par un fonctionnement stable : les transferts de documents se sont opérés au rythme prévu dans le cadre du marché ; les documents entrés au CTLES ont été traités au fur et à mesure de leur arrivée sans qu'aucun retard ne soit constaté en fin d'année ; le système informatique est aujourd'hui opérationnel dans toutes ses fonctionnalités ; les communications ont enregistré une progression de 40%. Un chiffre certes important mais un volume total (4420 communications) qui demeure modeste.

Fait notable : les cessions (60%) ont largement dépassé en 2004 les dépôts (40%). Ce qui inverse la tendance générale constatée.

Le CTLES a aujourd'hui acquis une visibilité suffisante auprès des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche d'Ile de France. Cette visibilité est due à la qualité de ses installations et de ses services mais aussi à des efforts de communication : ouverture du site web en décembre 2004, contacts réguliers avec les établissements. Si le CTLES est de plus en plus sollicité (comme en témoigne l'enquête de recensement des besoins pour la marché 2005-2008), c'est aussi parce qu'un nombre croissant de bibliothèques sont ou vont être en travaux.

Deux projets n'ont pu toutefois être menés à temps dans les délais : la plate-forme de stockage provisoire dont la procédure a dû être annulée et relancée ; la rétroconversion de 22.000 notices de thèses, retardée par la mise en liquidation judiciaire du prestataire retenu. Quant au plan de conservation partagée des périodiques médicaux d'Ile de France, il avance à un rythme moins rapide que prévu. Sans doute une révision des procédures et de la méthodologie s'impose-t-elle.

Le CTLES dispose d'un bon outil, de bons équipements et d'une équipe motivée. Son administration a été partiellement réorganisée. Il reste toutefois à consolider son organisation administrative en formalisant davantage les procédures.

Après ce confortement, le moment est venu de donner un nouvel élan au CTLES. L'année 2005 sera consacrée à l'élaboration d'un projet de développement qui pourra faire l'objet d'un débat à la séance de décembre du conseil d'administration.

1. Moyens

1.1. Budget

Voir le compte financier

1.2. Personnel

- Effectifs

Catégorie	Types de postes	Nombre de postes	Postes pourvus par des titulaires ou stagiaires (et quotité de temps de travail)	Postes occupés par des contractuels sur postes vacants	Contractuels sur ressources propres
A	Conservateur général	1	1		
	Bibliothécaires	2	2 (1,40)		
	AASU	1	1		
B	BAS	3	3 (2,60)		
	Assistants de bibliothèque	3	2	2 (dont 1 sur rompus de temps partiels)	1
	SASU	1	1		
C	Magasinier en chef	1	1		
	Magasiniers spécialisés	10	10 (9,60)		
	Adjoint administratif	1	1 (0,80)		
TOTAL		23	22 (20,40)	2	1

S'y ajoutent :

- 1 poste de contractuel sur support de conservateur de la SDBD (conservation partagée des périodiques médicaux d'Ile de France)

- 10 postes gérés administrativement par le CTLe, mais affectés à des organismes extérieurs :

Conservateurs généraux : 2

Conservateurs : 3

Bibliothécaires : 2

BAS : 1

Magasiniers spécialisés : 2

L'effectif théorique de l'établissement est demeuré stable en 2004 et permet de faire face à la charge de travail.

2 postes vacants d'assistant de bibliothèque sur 3 ayant été pourvus au 1^{er} septembre 2004, seul 1 poste demeurait vacant au CTLe au 31 décembre 2004.

Comme annoncé au dernier conseil d'administration, une nouvelle organisation administrative a été mise en place en novembre 2004, avec notamment la création d'un service du personnel dirigé par la SASU nommée en septembre 2003. Cette fonction était auparavant éclatée entre plusieurs personnes.

Contractuels sur ressources propres :

Le CTLes a employé en 2004 2 contractuels sur ressources propres : un agent administratif et un assistant de bibliothèque. Leurs contrats sont arrivés à échéance respectivement les 30 novembre et 31 décembre 2004 et n'ont pas été renouvelés.

L'agent administratif a quitté le CTLes qui lui verse une allocation d'aide au retour à l'emploi jusqu'au 8 juillet 2005. En 2005, l'assistant de bibliothèque a assuré le remplacement d'un magasinier spécialisé en congé de maternité, d'abord sur des crédits de suppléance puis sur ressources propres. L'intéressée a quitté l'établissement le 15 avril pour rejoindre la BNF après avoir réussi le concours réservé de magasinier.

Absentéisme :

Taux d'absentéisme en 2004 : 4,20%

- **Formation**

21 agents ont suivi une formation en 2004 pour un total de 68 jours (2003 : 56 jours) soit la quasi totalité de l'effectif (91,30 %). Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 2,96 (2003 : 2,55)

Nombre de jours de formation par agent en fonction:

Catégorie A : 2

Catégorie B : 4,43

Catégorie C : 2,42

Formation initiale : 9 jours et 5 stagiaires (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations)

Formation continue : 59 jours et 42 stagiaires (dont 15 jours de préparation aux concours et 5 stagiaires)

Les dépenses de formation se sont élevées à 7 771 € (2003 : 5805 €) pour une dépense totale, comprenant les dépenses de rémunération des stagiaires, de 19 002€. Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 3,13 %

Les formations professionnelles ont porté principalement sur les thématiques suivantes :

- o traitement des documents,
- o préparations aux concours (magasinier en chef) du personnel contractuel
- o informatique : application d'Ever (perfectionnement) et bureautique.

- **Informatique**

La VSR (vérification de service régulier) du système informatique Clara-Loris d'Ever Ezida a été signée en juin 2004.

Cette VSR a validé, pour l'essentiel, les modules Opac et le développement spécifique sur la facturation des communications effectuées par le CTLes.

L'ensemble des fonctionnalités du système informatique Ever Ezida est aujourd'hui opérationnel.

Le CTLes disposait au 31 décembre d'un parc de 30 postes informatiques et de 3 serveurs.

2. Activités

2.1. Transferts de documents

- Collections transférées en 2004 (dépôt et cession)

19 établissements ont procédé à des versements en 2004 (par volume décroissant de versements) :

- Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales
- SCD Paris XII
- INA Paris-Grignon
- Bibliothèque interuniversitaire de médecine
- Fondation nationale des sciences politiques
- CNAM
- SCD Paris I
- SCD Paris XIII (Bobigny et Villetaneuse)
- BDIC
- Paris VI (laboratoire Delarue et bibliothèque dentaire)
- Muséum d'histoire naturelle
- Bibliothèque Sainte Geneviève (Bibliothèque nordique)
- INHA
- Observatoire
- Institut des hautes études d'Amérique latine
- SCD Marne la Vallée
- SCD Paris II
- SCD Paris III

Les transferts se sont étagés entre 929 ml (BIULO) et 23 ml (SCD Paris III).

Les dépôts et cessions ont atteint 3.699 ml en 2004, un chiffre en légère régression par rapport à 2003 (3.961 ml).

Sur les 3.699 ml versés, la majeure partie demeure constituée de périodiques (59,69%) suivis par les thèses (20,57%) et les monographies (19,74%). Par rapport à 2003, la progression des thèses est sensible aux dépens des monographies.

Les cessions (60,25% des versements) l'emportent largement sur les dépôts contrairement aux années précédentes où elles étaient nettement minoritaires (42,2% en 2003). Les cessions concernent de façon écrasante les périodiques (62,9% du total), loin devant les thèses (31%) et les monographies (6,1%).

573 ml de dépôt ont été transformés en cession en 2004 (MSH et Cujas)

- Collections au 31 décembre 2004 (dépôt et cession)

Au 31 décembre 2004, les collections transférées au CTLes atteignaient un total de 31.853 ml soit 3.837 ml supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Les tableaux et graphiques figurant en annexe donnent une représentation précise des collections conservées au CTLes au 31 décembre 2004. En sont extraits les chiffres-clés suivants :

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| - Total des collections : | 31.854 ml |
| - Documents cédés : | 17.163 ml (54%) |
| - Documents déposés : | 14.691 ml (46%) |
| - Périodiques : | 18.637 ml (58%) |

- Thèses :	7.619 ml (24%)
- Monographies :	5.572 ml (17%)
- Cartes :	25 ml (0,08%)

Avec un pourcentage de 54%, les cessions progressent de 3 points par rapport à 2003.

Nombre d'établissements ayant versé des collections au CTLes : 23

Nombre de bibliothèques ayant versé des collections au CTLes : 36

Collection la plus importante provenant d'une même bibliothèque : 5349 ml (BIULO)

Collection la plus petite provenant d'une même bibliothèque : 24 ml (Paris VI, Bibliothèque dentaire)

- **Stockage provisoire**

160 ml provenant de la Bibliothèque Sainte Barbe se sont ajoutés aux collections stockées temporairement par le CTLes.

Aucun mouvement de sortie n'a été enregistré en 2004. Au 31 décembre 2004, le CTLes stockait à titre provisoire 1821 ml dans 4162 cartons.

Rappelons que le CTLes propose ce service aux bibliothèques en travaux ou en cours de construction à la recherche de locaux de stockage pour leurs collections (existantes ou en cours de constitution). Les documents sont stockés en cartons, sans possibilité de communication. Ils ne font l'objet d'aucun traitement documentaire par le CTLes.

2.2. Traitement documentaire

- **Inventaire**

Ont été traités en 2004 dans Clara:

2757 titres de périodiques

8965 lots de périodiques

16279 monographies

6964 conteneurs

Un léger retard a pu être constaté en fin d'année lors du traitement des documents de la BIULO, mais celui-ci se résorbe (au 31/12, 57 conteneurs demeuraient en attente de traitement). En revanche, tout au long de l'année, le traitement dans le SIGA Clara s'est effectué à flux tendu. L'arrivée de deux nouveaux assistants et l'efficacité des personnels ont permis de travailler dans de bonnes conditions.

- **Traitement des doublons**

A chaque transfert en cession, les doublons sont extraits et font l'objet d'un signalement en vue de leur éventuelle cession à des bibliothèques demandeuses.

86 ml ont été dédoublonnés en 2004 (174 ml en 2003), provenant des établissements suivants : Paris XI, Paris XIII (Villetaneuse et Bobigny), Paris II, Paris VI (bibliothèque dentaire), Observatoire, FNSP, INA (Paris et Plaisir-Grignon), Bibliothèque Sainte Geneviève.

Sur ces 86 ml, 15 ml ont été détruits. La plus grande partie du solde est conservée en vue de dons à des bibliothèques étrangères (Europe de l'Est, Afrique).

Le CTLes se heurte toutefois à la difficulté d'identifier des bibliothèques intéressées par ces collections et de trouver un moyen de transport fiable pour leur acheminement. Depuis sa création, un seul envoi a pu aboutir, pour la BU de Dakar. En attendant, les collections de doublons en attente s'accumulent sur les rayons (240 ml). Faute de preneur, une décision de destruction est envisagée.

-Signalement

En 2004 , le CTLes a créé 544 notices dans le SUDOC et en a exemplarisé 15604

Quelques faits notables :

* Le CTLes a exemplarisé en 2004 dans le SUDOC l'ensemble d'un versement de thèses de Cujas, ce qui, jusqu'à maintenant, avait toujours été effectué dans le cadre d'un marché de rétroconversion.

* 168 exercices ou rapports annuels de sociétés commerciales cédés par la FNSP et 86 monographies émanant de l'Institut national agronomique de Paris, ont été catalogués dans le SUDOC.

* Certains titres très répandus en bibliothèque sont quasiment complets au CTLes. Afin de se procurer les numéros manquants et en parallèle de refuser les autres numéros, une rubrique « avis de recherche » a été créée sur le site web..

* Retour d'un fonds japonais à la BIULO : en mars, environ 400 monographies faisant partie du fonds japonais de la BIULO ont regagné définitivement la bibliothèque des langues orientales. Cette opération a nécessité 14,5 journées de travail.

- Rétroconversion

Deux opérations ont été lancées en 2004 :

- Rétroconversion de 40.000 notices de thèses de la BIUM localisées dans le Sudoc et cédées au CTLes (thèses de médecine de province pour la période 1983-1994) selon les modalités de transfert de notices bibliographiques et d'exemplaires vers le CTLes.

De nouvelles opérations de ce type sont en cours.

- En octobre 2004, 3 prestataires ont été mis en concurrence pour la rétroconversion de 22 000 fiches de monographies et thèses. Cette opération s'est trouvée considérablement retardée par la mise en redressement judiciaire, en mars 2005, de la société retenue (Pritec) avant le début de l'opération.

Des contacts ont alors été pris avec Safig Numway. Les documents constitutifs du marché sont en cours de rédaction.

L'opération doit se faire directement dans le Sudoc selon 2 modalités :

- Création de fichier de requêtes par le prestataire pour localisation automatique des notices par l'Abes

- Puis les fiches qui n'auraient pu être localisées directement seront traitées dans le Sudoc sur site.

2.3. Communication

Avec 4420 documents communiqués en 2004, la progression (40%) est la double de celle enregistrée en 2003. Elle est due aux nouveaux transferts, ainsi qu'à un meilleur signalement des collections : campagnes de rétroconversion et ouverture de l'OPAC en avril 2004.

Bibliothèques destinataires :

Bibliothèques versantes : 3449

Autres bibliothèques françaises (métropole): 745

DOM-TOM : 3

Bibliothèques étrangères: 5

S'y ajoutent 218 consultations sur place qui demeurent marginales bien que le CTLes dispose d'une salle de lecture aménagée. L'éloignement du CTLes (mal desservi par les transports en commun depuis la gare RER) explique ce chiffre très faible.

Avec 334 demandes non satisfaites, le taux de non satisfaction est de 7%, du même ordre qu'en 2003.

La BIULO arrive largement en tête des demandeurs dans la catégorie des bibliothèques versantes (33% des demandes), suivie de la BIUM, Cujas, Bibliothèque Sainte Geneviève, Paris IV, Paris III, Sorbonne...

Les fonds les plus demandés sont dans l'ordre : BIULO, BIUM, Sorbonne, EHESS, Bibliothèque Sainte Geneviève, Cujas, Paris IV, Paris III.

Les documents les plus demandés sont les thèses, tous fonds confondus

2.4. Dépôt légal

30.212 documents ont été reçus de la BNF en 2004 (29.167 en 2003, 28.180 en 2002)

Sur ces 30.212 documents, 23.714 ont été redistribués aux bibliothèques :

- 20.570 aux BU, soit une totale stabilité par rapport à 2003 (mais ce chiffre a baissé de façon sensible entre 1998 (28.777) et 2003 (20.887).

- 3.144 à 12 bibliothèques de lecture publique de Seine et Marne, dont 35 à la bibliothèque du personnel du CTLes.

Avec 5701 ouvrages (27%) la Bibliothèque Sainte Geneviève demeure la principale bénéficiaire du dépôt légal.

Dans l'attente de la réforme imminente du dépôt légal, les conventions liant le CTLes aux bibliothèques de lecture publique, toutes arrivées à expiration, n'ont pas été renouvelées. Les reliquats (ouvrages qui ne sont attribués ni aux BU ni aux bibliothèques de lecture publique) sont détruits au bout de 2 ans. Ceux de l'année 2003 représentent au 28 avril 2005 27 ml. Si un certain nombre de ces livres n'ont manifestement pas leur place en bibliothèque (notamment les ouvrages à compte d'auteur ou de propagande pour des sectes), il est dommage d'en pilonner un grand nombre qui pourraient trouver leur public. Les dons à des bibliothèques de pays émergents sont envisageables mais se heurtent aux difficultés de transport soulignées au chapitre 2.2. (traitement des doublons).

Le CTLes a accueilli le 16 décembre la responsable du dépôt légal à la BNF et la responsable du service des échanges pour un point sur le projet de réforme du dépôt légal.

2.5. Reliure et restauration

16.827 Euros ont été consacrés en 2004 à la reliure.

Les travaux ont porté sur la reliure de type industriel de 921 volumes de thèses (518 en 2003). Deux types de thèses ont été reliées : thèses de l'EHESS (reliées depuis 2003) et thèses étrangères de la Sorbonne (reliées depuis 1998). Les chiffres du tableau sont donnés TTC.

En outre le CTLes a réalisé en interne de petites réparations des thèses (réparation des dos, des pages détachées, des déchirures). 258 thèses ont ainsi été réparées entre avril 2004 et mars 2005.

2.6. Plan de conservation partagée des périodiques médicaux en Ile de France

Depuis avril 2004, le CTLes et la BIUM assurent le co-pilotage du plan de conservation partagée des périodiques médicaux en Île-de-France auquel la SDBD a affecté un poste de conservateur contractuel, chargé de la mise en place et du suivi des outils méthodologiques.

- Objectifs

Ils sont au nombre de trois :

- économique : faire baisser les coûts de conservation de ces périodiques en répartissant leur conservation sur les bibliothèques d'Île-de-France possédant une section médicale afin de ne pas conserver une multitude d'exemplaires identiques d'un périodique et de libérer de la place dans les magasins de ces bibliothèques,
- patrimonial : assurer sur le long terme et de façon rationnelle, la conservation d'un nombre limité de collections de chacun de ces titres de périodiques,
- de service public : permettre un accès aisé aux collections de périodiques concernés.

- Bibliothèques participantes

Un comité de pilotage rassemble la SDBD, la BIUM, le CTLe et les SCD participant au projet : SCD des universités de Paris V, Paris VI, Paris VII, Paris XI, Paris XII, Paris XIII et Paris Ouest, plus la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine. 23 sections médicales des différents SCD participent à ce plan de conservation partagée, ce qui porte à 25 le nombre de bibliothèques participantes.

- Modalités

Ce plan consiste à faire assurer la conservation et la diffusion d'un ensemble de collections de périodiques médicaux par ce réseau de bibliothèques. Il sera constitué d'au moins deux collections les plus complètes possible de chaque périodique :

- l'une sera conservée au CTLe ;
- une autre (ou plusieurs autres, selon les cas) sera conservée par une bibliothèque du réseau. Cette bibliothèque deviendra alors "pôle de conservation" pour le périodique concerné.

- Travaux réalisés à ce jour

Le comité de pilotage s'est réuni à cinq reprises depuis le démarrage du projet (29 avril, 17 juin, 23 septembre, 16 décembre 2004, 31 mars 2005). Un annuaire des participants a été mis au point et est régulièrement mis à jour.

3 listes de périodiques entrant dans le plan de conservation partagée ont été établies. Chaque liste correspond à plusieurs spécialités médicales (ou domaines). Elles sont établies au fur et à mesure des avancées des travaux en suivant l'ordre alphabétique du nom des domaines (le plan suivi est celui de *l'Index Medicus*, avec 114 domaines).

La liste 1 couvre les généralités. La liste 2 les spécialités, de "aerospace medicine" à "allergy and immunology". La liste 3 de "anatomy" à "audiology". Pour chaque liste, les états de collection de chaque établissement sont effectués, avec une mention exacte des lacunes de chaque collection. Il est ensuite décidé quelle(s) bibliothèque(s) conservera tel ou tel périodique (pôle de conservation). La décision est prise collégalement en comité de pilotage.

Au 1^{er} avril 2005, les pôles de conservation de la liste 1 (périodiques généraux) ont été désignés.

Une convention spécifiant le rôle de chacun des participant est en cours de signature.

Une base de données interne au plan de conservation partagée a été constituée par la BIUM. Son utilisation simplifie les relations entre le coordonnateur et les référents ; elle allège et accélère le travail.

Un an après le démarrage de ce projet, quels sont les premiers enseignements à en tirer ?

L'ampleur de la tâche est considérable : toutes les bibliothèques médicales ont consacré un temps important au pointage de leurs états de collection.

Or, lors de la répartition des titres de la liste 1 (généralistes), il s'est avéré que, pour la grande majorité des cas, on retrouve les deux mêmes pôles de conservation : la BIUM et l'Académie nationale de médecine. Un résultat pas totalement inattendu qui aboutit à la création de 2 pôles de conservation sur Paris et un 3^{ème} au CTLes (alors qu'il était prévu à l'origine un seul pôle sur Paris et une collection de sécurité au CTLes).

Il est possible que les listes de spécialités fassent apparaître une plus grande dispersion des collections. Les participants conviennent toutefois qu'il faudrait se concentrer sur les titres qui ne sont présents ni à la BIUM ni à l'Académie et alléger les procédures. La constitution de la base de données est le premier pas dans cette voie.

2.7. Communication externe

Le site web du CTLes a ouvert en décembre 2004. Il intègre l'Opac qui avait ouvert en avril. Coût : 12.158 € TTC.

Ne disposant pas de compétences internes pour la gestion du site, le CTLes en a confié l'hébergement à un prestataire privé pour un coût annuel de 300 €.

C'est également en 2004 que le CTLes a acquis un nom de domaine (ctles.fr) alors que jusqu'à cette date, le CRI de l'UMLV fournissait les accès et était seul connu de Renater.

2.8. Interventions, visites, activités associatives

Le directeur du CTLes a fait une intervention sur la conservation partagée à Lyon le 14 octobre 2004, lors du colloque organisé à l'occasion de la rentrée solennelle du Pôle universitaire lyonnais sur le thème « la documentation : un enjeu pour l'enseignement et la recherche à l'université de Lyon »

Dans le cadre de sa prise de fonction, le directeur a rencontré en 2004 :

- les directeurs des SCD de Paris I, Paris VII, Marne-la-Vallée ; des bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne, de médecine ; des bibliothèques du CNAM, de l'INHA
- les présidents des universités de Paris I, Paris III, Paris IV
- à la BNF : la directrice générale, la directrice des collections, la directrice des services et des réseaux, le directeur de l'administration et du personnel

Il participe en outre aux réunions des directeurs des bibliothèques universitaires d'Ile de France.

Trésorier de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), il a participé au comité exécutif de cette association qui s'est réuni à Lyon les 21 et 22 octobre. Lors de la même mission, il a participé au comité directeur de Sparc Europe (Scholarly publishing and academic resources coalition).